

# TERMES DE REFERENCE

## Pour le recrutement d'un Consultant pour l'élaboration de la Politique Nationale de Renforcement des Capacités

### (PONAREC)

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les ressources humaines constituent le premier maillon de la chaîne de développement de tout pays. Ainsi, la recherche de la performance de l'action gouvernementale passe d'abord par une meilleure qualité des commis qui interviennent à différents niveaux de l'appareil de l'Etat. Pour être dynamiques et fortes, les institutions d'un pays ont besoin d'une adaptation en continu à l'évolution de l'environnement dans lequel elles opèrent. Par conséquent, il est d'une importance capitale qu'un pays veille au renforcement des capacités de son personnel.

Pour une meilleure coordination des actions de renforcement des capacités nationales de l'administration publique, le Secrétariat général du Gouvernement(SGG) a inscrit dans ses priorités, l'élaboration d'un référentiel en la matière, à savoir la Politique Nationale de Renforcement des Capacités (PONAREC).

En effet, le SGG, à travers sa Direction générale des services de renforcement des capacités nationales et des réformes (DGSRCNR) joue le rôle de point focal national en matière de renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour la promotion de la bonne gouvernance et du développement économique, politique et social inclusif du pays. A cet égard, le processus d'élaboration de la PONAREC se doit d'être inclusif, participatif et collaboratif grâce à une forte implication des acteurs tant du secteur public, privé et de la société civile.

Ce processus a été officiellement lancé lors d'un atelier organisé à cette fin en janvier 2023 à N'Djamena et qui a vu la participation de l'ensemble des départements ministériels et des partenaires techniques et financiers du Tchad. Au cours de cet atelier, un premier niveau de diagnostic participatif des besoins en renforcement des capacités a été posé avec toutes les parties prenantes. Ainsi, les besoins prioritaires de tous les départements ministériels en matière de renforcement des capacités ont été identifiés et approuvés par les acteurs

concernés. Ce diagnostic sera approfondi, sous la conduite d'un consultant, grâce à de collectes de données au niveau des services centraux et déconcentrés de l'Etat ainsi que des acteurs du privé et de la société civile.

Cette politique prendra en compte les axes prioritaires de renforcement des capacités nationales définis dans les recommandations et résolutions du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) et dans la politique générale du Gouvernement de la 5<sup>ème</sup> République élaboré en cohérence avec les 12 chantiers et 100 actions du projet de société du président de la république. En plus de l'efficacité et de l'efficience dans la coordination, cette politique contribuera à rationaliser les ressources, notamment financières, inhérentes au renforcement des capacités. Une fois élaborée et validée, cette politique servira d'outil stratégique de plaidoyer et permettra d'assurer une meilleure orientation des actions de renforcement des capacités nationales de l'administration publique.

Vu l'importance dudit document, il est plus que nécessaire de mener à bout son processus d'élaboration et de validation afin qu'il soit mis en œuvre. Il est donc nécessaire de recruter un(e) Consultant(e) individuel(le) pour conduire le processus d'élaboration et de validation de la PONAREC. Les présents termes de référence sont élaborés à cette fin.

## **II. OBJECTIFS**

L'objectif global de la mission est d'élaborer et de faire valider la Politique Nationale de Renforcement des Capacités.

De manière spécifique, il s'agira :

- D'approfondir le diagnostic participatif en matière de renforcement des capacités réalisé dans le cadre l'atelier tenu en janvier 2023 par la collecte et le traitement des données ;
- Elaborer le draft de la PONAREC ;
- Présenter et faire valider la PONAREC par les parties prenantes au processus dans le cadre d'un atelier ;
- Intégrer les observations faites par les parties au processus et rendre disponible la version finale de la PONAREC.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de la réalisation de cette mission, il est attendu les résultats suivants :

- Un diagnostic approfondi en matière de renforcement des capacités réalisé dans le cadre l'atelier tenu en janvier 2023 est fait ;
- La PONAREC est élaborée ;
- La PONAREC est présentée par le Consultant et validée par les parties au processus dans le cadre d'un atelier ;
- Les observations faites par les parties au processus sont prises en compte et la version finale de la PONAREC est rendue disponible.

#### **IV. LIVRABLES**

Les livrables attendus sont :

- Une note méthodologique à déposer à l'issue de la réunion de cadrage comportant le compte rendu de la réunion de cadrage, la méthodologie définitive, les outils et méthodes de collecte des données ;
- Une version provisoire de la PONAREC ;
- Une version finale de la PONAREC intégrant les observations faites lors de l'atelier de validation.

#### **V. AGENDA**

La mission est prévue pour être réalisée en 25 jours de travail répartis sur la période de novembre à décembre 2025.

#### **VI. ORIENTATION METHODOLOGIQUE**

Le soumissionnaire est tenu de réaliser la mission en se référant à la synthèse des travaux de diagnostic réalisés avec les départements ministériels, les OSC et les acteurs du secteur privé lors de l'atelier du 25 janvier 2023, et sans s'y limiter.

Dans son approche technique et méthodologique, le soumissionnaire est tenu de présenter et justifier la stratégie avec laquelle il entend fournir les services dont il est responsable. Il est tenu de décrire les processus clés pour les services dont il est responsable et de créer un calendrier décrivant comment ces services doivent être fournis (chronogramme de la mission).

A titre indicatif, cette mission pourra être réalisée à travers une revue documentaire, une collecte de données à travers une enquête sur le terrain, des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes, l'analyse et l'interprétation des données collectées.

Le soumissionnaire doit proposer une méthodologie détaillée ainsi que les types d'outils de collecte des données qu'ils souhaiteraient utiliser. Pour ce faire, il doit former les enquêteurs et superviseurs d'enquête.

## **VII. QUALIFICATION ET EXPERIENCE DU CONSULTANT**

Le profil recherché est celui d'un(e) Consultant(e) national(e) disposant des qualifications, compétences et expériences dans le domaine de renforcement des capacités. Le/la Consultant(e) doit justifier d'une expérience convaincante dans la réalisation de missions similaires. En outre, il/elle doit avoir une connaissance démontrée du système de fonctionnement de l'administration tchadienne, ayant des expériences sur la thématique (renforcement des capacités techniques, matérielles et organisationnelles).

Le/la Consultant(e) doit répondre au profil suivant :

- Formation universitaire équivalant au minimum au Master en Droit, Economie, Développement Durable, Management des organisations ou dans tout autre domaine équivalent.
- Expériences professionnelles générale établie d'au moins 5 ans dans les domaines de renforcement des capacités, planification, élaboration des documents stratégiques ;
- Bonne connaissance de l'administration tchadienne.

## **VIII. DOSSIERS A FOURNIR ET CRITERES D'EVALUATION**

### **1. Offre technique**

Elle comprendra :

- L'offre technique proprement dite comportant, entre autres :
  - une lettre de soumission ;
  - les observations sur les TDR ;
  - la compréhension de la mission ;
  - le chronogramme opérationnel ;
- Le CV du Consultant ;
- Une copie de pièce d'identité du Consultant.

Les pièces ci-dessus citées doivent être présentées dans une enveloppe fermée intitulée « **Offre technique : Elaboration et validation de la Politique Nationale de Renforcement des Capacités** ».

### **2. Offre financière**

Elle comprendra une proposition financière détaillée (intégrant les honoraires, les frais de secrétariat, la logistique).

En plus, l'offre financière doit comporter les informations suivantes :

- Dénomination du service (nature et caractéristiques du service) ;
- Prix unitaire hors TVA ;
- Total hors taxes ;
- Validité de l'offre.

Les pièces et les informations ci-dessus citées doivent être présentées dans une enveloppe fermée intitulée « **Offre financière : Elaboration et validation de la Politique Nationale de Renforcement des Capacités** ».

### **3. Critères d'évaluation des offres**

#### **3.1. Evaluation des offres techniques**

Les offres techniques seront évaluées selon les critères suivants :

- Conception technique et méthodologique (correspondant à 60% de la note technique totale) ;
- Curriculum vitae du Consultant (correspondant à 40% de la note technique totale).

**NB** : Seuls les soumissionnaires ayant totalisé une note minimale de 70 points sur 100 seront retenus pour l'étape suivante.

#### **3.2. Evaluation des Offres financières**

Elle prendra en compte les soumissionnaires qualifiés à l'étape technique et se déroulera suivant les étapes suivantes :

- Vérification de la conformité entre les prix en lettres et ceux en chiffres. S'il y a contradiction entre les prix en lettres et ceux en chiffres, les prix en lettres prévaudront et ceux en chiffres seront corrigés ;
- vérification des calculs. Ainsi s'il y a contradiction entre le montant de l'offre et le montant total obtenu par application de la quantité au prix unitaire, ce dernier prévaudra et le montant total sera corrigé.

### **4. Pondération des offres**

Les pondérations se feront par lot comme suit :

#### **4.1. Evaluation technique**

L'évaluation technique se fera suivant les critères inscrits dans la grille de notation. La note technique est déterminée selon la formule suivante :

$$\text{Note Technique (NT)} = \frac{\text{Nombre de points obtenus}}{\text{Meilleur nombre de points}} \times 70$$

#### 4.2. Évaluation financière

À la suite de la correction des erreurs de calculs arithmétiques, les offres financières seront pondérées de la manière suivante :

$$\text{Note Financière (NF) = } \frac{\text{Montant le plus bas}}{\text{Montant du soumissionnaire}} \times 30$$

#### 4.3. Évaluation globale des offres

Elle consistera à attribuer les notes finales aux soumissionnaires ainsi qu'il suit :

$$\text{Note Globale (NG) = NT + NF}$$

Le soumissionnaire ayant obtenu le maximum de points après l'addition des notes technique et financière sera déclaré adjudicataire du marché.

#### 4.4. Recevabilité des offres physiques

Le soumissionnaire présentera deux offres différentes : une offre technique et une offre financière.

Les deux enveloppes (l'offre technique et l'offre financière) devront être placées dans une autre enveloppe extérieure non identifiable et scellée portant l'inscription : « **Appel d'offres : Recrutement d'un prestataire pour Elaboration et validation de la Politique Nationale de Renforcement des Capacités** ». Les offres doivent être soumises au plus tard le dernier jour de l'avis à 12 H 00 minutes au Bureau de la Direction Générale des Services de Renforcement Capacités nationales et des Réformes à N'Djamena, situé au sein du Garage administratif, au quartier Moursal.